SAS HOMAE

241 rue Victor HUGO

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 7022Z SIRET : 74999059400022



CABINET BOESCH & ASSOCIES
152 GRANDE RUE SAINT CLAIR
69300 CALUIRE-ET-CUIRE
Tél :0478857871
E-mail :expertcomptable@cabinetboesch.fr

SOMMAIRE

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS 3

Compte de résultat 4
Bilan Actif 6
Bilan Passif 7
Sommaire annexe 8
Règles et méthodes comptables 9
Etat des immobilisations 11
Etat des amortissements 13
Filiales et participations 14
Etat des créances 15
Comptes de régularisation actif 16
Capital social 17
Etat des échéances des dettes 18
Comptes de régularisation passif 19

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	213 900	209 301	4 599	2
Montant net du chiffre d'affaires	213 900	209 301	4 599	2
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 284	-4 284	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	3		3	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	213 903	213 585	318	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	38 657	37 354	1 303	3
Impôts, taxes et versements assimilés	13 518	11 475	2 043	18
Salaires	127 698	132 378	-4 680	-4
Cotisations sociales	53 579	50 551	3 028	6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	40 780	38 378	2 402	6
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	654	4	649	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	274 885	270 139	4 745	2
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-60 981	-56 554	-4 427	-8
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	294 317	176 866	117 451	66
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	13 721	18 040	-4 319	-24
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	308 038	194 906	113 132	58

COMPTE DE RÉSULTAT

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	308 038	194 906	113 132	58
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	247 057	138 352	108 705	79
Produits exceptionnels (VII)		20 000	-20 000	-100
Charges exceptionnelles (VIII)		8 829	-8 829	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		11 171	-11 171	-100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 121	8 805	-6 684	-76
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	521 942	428 491	93 450	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	277 006	287 773	-10 768	-4
BÉNÉFICE OU PERTE	244 936	140 718	104 218	74
(2) Dont produits concernant les entités liées	*294 317*	*176 866*		

BILAN ACTIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	9 331	9 331				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	168 167	90 418	77 749		117 514	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				72		58
Participations	2 144 476		2 144 476		2 144 476	
Créances rattachées à des particip.	795 000		795 000		85 000	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	3 116 975	99 749	3 017 226	74	2 346 990	61
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)						7
Clients	2 760		2 760		19 320	
Autres créances	16 298		16 298		238 600	
Charges constatées d'avance	4 263		4 263		3 911	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				5		19
Actions propres						
Autres titres	201 825		201 825		709 553	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	826 905		826 905	20	502 942	13
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 052 050		1 052 050	26	1 474 327	39
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 169 024	99 749	4 069 275	100	3 821 317	100
(2) Dont à moins d'un an	*23 320*					

BILAN PASSIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 100 000)		100 000	2	100 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			76		78
Réserve légale		10 000		10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		3 092 916		2 952 198	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		244 936	6	140 718	4
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	3 447 852	85	3 202 916	84
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		2 791		1 857	
Fournisseurs, factures non parvenues		2 340		2 100	
Dettes fiscales et sociales		24 879	1	34 444	1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		591 414	15	580 000	15
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	621 424	15	618 401	16
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	4 069 275	100	3 821 317	100

(1) Dont à moins d'un an *621 424*

SOMMAIRE ANNEXE

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Filiales et participations (832-5)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Produite
Composition du capital social (832-11)	Produite
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Produite
Charges et produits exceptionnels (832-21)	Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 069 275,45 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 244 936,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l’application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel de transport	4,00	
Matériel de bureau	3,00	
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	9 331		
TOTAL	9 331		
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport	153 300		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	13 853		1 015
TOTAL	167 152		1 015
Immobilisations financières			
Autres participations	2 229 476		710 000
TOTAL	2 229 476		710 000
TOTAL GENERAL	2 405 960		711 015

ETAT DES IMMOBILISATIONS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			9 331	
TOTAL			9 331	
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport			153 300	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			14 868	
TOTAL			168 167	
Immobilisations financières				
Autres participations			2 939 476	
TOTAL			2 939 476	
TOTAL GENERAL			3 116 975	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			9 331			9 331
TOTAL			9 331			9 331
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport			39 719	38 325		78 044
Matériel de bureau, informatique			9 919	2 455		12 374
TOTAL			49 638	40 780		90 418
TOTAL GENERAL			58 969	40 780		99 749

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4)		Montant net des prets et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
HOMAE REPUBLIQUE - 241 RUE VICTOR HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 829568153	62 010,64	93,33	1 400,00		95 000,00		43 751,67	20 305,11	
FONCIERE HOMAE - 241 RUE VICTOR HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 884623653	224 414,83	100,00	300 000,00		700 000,00		8 334,00	-15 529,58	
ABAC INGENIERIE - 241 rue Victor HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 399144971	3 123 638,94	79,97	1 843 076,37				3 704 594,22	627 758,46	282 392,00
A. TOTAL DES FILIALES			2 144 476,37		795 000,00				282 392,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	795 000		795 000
Actif circulant			
Autres créances clients	2 760	2 760	
Impôts sur les bénéfices	3 781	3 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	571	571	
Groupe et associés (2)	11 925	11 925	
Débiteurs divers	20	20	
Charges constatées d'avance	4 263	4 263	
TOTAL	818 320	23 320	795 000

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	4 262,54
TOTAL	4 262,54

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	11 925,09
Disponibilités	1 824,66
TOTAL	13 749,75

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	100
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	100

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 131	5 131		
Personnel et comptes rattachés	433	433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 999	8 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 442	3 442		
Autres impôts et taxes assimilées	12 005	12 005		
Groupes et associés (2)	591 414	591 414		
TOTAL	621 424	621 424		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Dettes fiscales et sociales	10 834
TOTAL	13 174

HOMAE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 241 rue Victor Hugo, 69400 Villefranche sur Saône
RCS Villefranche / Tarare 749 990 594

°°°o°°°

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

26 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin à 9 H heures, au siège de la société, 241 rue Victor Hugo, 69400 Villefranche sur Saône, les actionnaires de la société HOMAE, SAS au capital de 100 000 €, divisé en 1000 actions, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle.
Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence.

Un pouvoir a été donné par Madame Carole CORNATON à Madame Safia CORNATON et par Monsieur Arnaud CORNATON à Monsieur Franck CORNATON.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck CORNATON.
L'assemblée désigne pour secrétaire, Madame Safia CORNATON.

Assiste également à la présente assemblée Monsieur Cyril DOMAISON, Commissaire aux Comptes et Monsieur Sylvain BOESCH Expert comptable.

La feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par l'assemblée qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions formant le capital et ayant le droit de vote sur toutes les questions à l'ordre du jour.
Les actionnaires présents ou représentés représentant plus du tiers du capital, l'assemblée est régulièrement constituée. Elle peut valablement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Le président met à la disposition des actionnaires :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- La feuille de présence et la liste des associés
- Les procurations données par les actionnaires représentés.
- Un exemplaire des statuts de la société,

Il dispose également des rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le texte des projets de résolutions.

Le président rappelle que les documents et renseignements visés aux articles L.225-115 du Code de Commerce et 135 du décret sur les sociétés commerciales et qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, depuis la convocation de l'assemblée et la liste des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

A la demande du président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,
- Approbation des conventions réglementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Augmentation et prime de bilan du Président
- Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses,

Il donne ensuite lecture du rapport du Président, puis présente à l'assemblée le bilan, le compte de résultat et l'annexe, établis selon les formes et méthodes du plan comptable.
Le commissaire aux comptes présente ses rapports.

Enfin, la discussion est ouverte.

Après un échange de vues, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à un montant de 12 214.00 € pour 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune de ces conventions qui y sont mentionnées.

Monsieur le Président rappelle les conventions courantes conclues à des conditions normales et dont il a également régulièrement donné connaissance au commissaire aux comptes conformément aux dispositions légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	**244 936.10 €uros**
Au compte "autres réserves » Qui s'élève ainsi à 3 337 851.70 €uros.	244 936.10 €uros

Les capitaux propres de la Société s'établissent aussi à 3 447 851.70 €uros.

L'assemblée reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. le rapport présenté mentionne que les dividendes des trois derniers exercices se sont élevés à aucun dividende pour les trois exercices précédents de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : PRIME DE BILAN AU PRESIDENT

.../...

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 10 H 00 après rédaction et signature du présent procès-verbal.

Le Président
Franck CORNATON

La secrétaire
Safia CORNATON

Copie Certifiée Conforme à l'original
le Président

Cyril DOMAISON

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes de LYON - RIOM

HOMAE

Société par Actions Simplifiée

241 Rue Victor Hugo
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Copie certifiée conforme à l'original.
le Président

865 Chemin des lazaristes
01000 SAINT DENIS LES BOURG
Téléphone : 04.74.21.60.56
Email : cdomaison@fecra.fr

Numéro TVA intracommunautaire : FR77980910129
Numéro SIRET : 980 910 129 00017

commissaire aux comptes

Raison sociale : **HOMAE**

Forme juridique : **Société par Actions Simplifiée**

Capital : **100 000 Euros**

Siège social : **241 Rue Victor Hugo**
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

RCS : **VILLEFRANCHE-TARARE 749 990 594**

Code NAF : **7022Z**

Sommaire :

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SUR LES COMPTES ANNUELS
 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée HOMAE,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée HOMAE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants exposé dans les notes de l'annexe des comptes annuels au paragraphe « introduction » de la partie des règles et méthodes comptables, relative à la première application du règlement de l'ANC n°2022-06 consacré à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Dans un contexte complexe et évolutif, et en application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que **les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les titres de participations et les disponibilités.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai examiné les valeurs d'inventaire retenues à la date de clôture pour les titres de participation ; tels que décrits dans l'annexe.

Mes travaux ont notamment consisté à m'assurer que la valeur nette comptable des titres n'était pas supérieure à leur valeur estimée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 03 Avril 2026.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

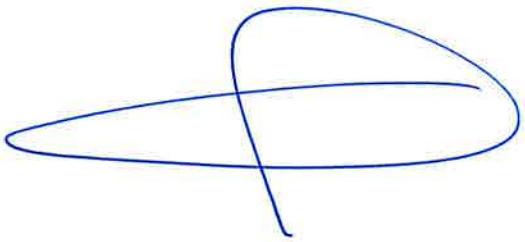
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis les Bourg, le 12 Juin 2026





Cyril DOMAISON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

BILAN ACTIF

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	9 331	9 331				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2		3
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	168 167	90 418	77 749		117 514	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				72		58
Participations	2 144 476		2 144 476		2 144 476	
Créances rattachées à des particip.	795 000		795 000		85 000	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**3 116 975**	**99 749**	**3 017 226**	**74**	**2 346 990**	**61**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)						7
Clients	2 760		2 760		19 320	
Autres créances	16 298		16 298		238 600	
Charges constatées d'avance	4 263		4 263		3 911	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				5		19
Actions propres						
Autres titres	201 825		201 825		709 553	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	826 905		826 905	20	502 942	13
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**1 052 050**		**1 052 050**	**26**	**1 474 327**	**39**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**4 169 024**	**99 749**	**4 069 275**	**100**	**3 821 317**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*23 320*					

BILAN PASSIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	2	100 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		76		78
Réserve légale	10 000		10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 092 916		2 952 198	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	244 936	6	140 718	4
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**3 447 852**	**85**	**3 202 916**	**84**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 791		1 857	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 340		2 100	
Dettes fiscales et sociales	24 879	1	34 444	1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	591 414	15	580 000	15
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**621 424**	**15**	**618 401**	**16**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**4 069 275**	**100**	**3 821 317**	**100**
(1) Dont à moins d'un an	*621 424*			

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

COMPTE DE RÉSULTAT

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	213 900	209 301	4 599	2
Montant net du chiffre d'affaires	**213 900**	**209 301**	**4 599**	**2**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 284	-4 284	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	3		3	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**213 903**	**213 585**	**318**	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	38 657	37 354	1 303	3
Impôts, taxes et versements assimilés	13 518	11 475	2 043	18
Salaires	127 698	132 378	-4 680	-4
Cotisations sociales	53 579	50 551	3 028	6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	40 780	38 378	2 402	6
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	654	4	649	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**274 885**	**270 139**	**4 745**	**2**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-60 981**	**-56 554**	**-4 427**	**-8**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	294 317	176 866	117 451	66
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	13 721	18 040	-4 319	-24
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**308 038**	**194 906**	**113 132**	**58**

COMPTE DE RÉSULTAT

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**308 038**	**194 906**	**113 132**	**58**
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**247 057**	**138 352**	**108 705**	**79**
Produits exceptionnels (VII)		20 000	-20 000	-100
Charges exceptionnelles (VIII)		8 829	-8 829	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**11 171**	**-11 171**	**-100**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 121	8 805	-6 684	-76
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**521 942**	**428 491**	**93 450**	**22**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**277 006**	**287 773**	**-10 768**	**-4**
BÉNÉFICE OU PERTE	**244 936**	**140 718**	**104 218**	**74**
(2) Dont produits concernant les entités liées	*294 317*	*176 866*		

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Filiales et participations (832-5)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**
Charges et produits exceptionnels (832-21)	**Non applicable**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 069 275,45 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 244 936,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique pour la 1ère fois les règlements de l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 consacré à la modernisation des états financiers.
Ces règlements sont obligatoirement applicables à compter des exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025.
Ce changement de règlementation est imposé à l'entité et constitue un changement de méthode comptable qui n'a pas à être justifiée (art. 122-1 du PCG).
Dans ce contexte, les informations à fournir sont celles prévues par le PCG en présence d'un changement de règlementation appliqué de manière prospective (Art. 831-2 et Art. 831-3 du PCG).

Les principaux changements résultant de l'application de ces règlements portent notamment sur :

- la nouvelle définition et le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges résultant d'évènements majeurs et inhabituels ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la mise en œuvre de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, ainsi que l'adaptation des rubriques de présentation correspondantes.

L'application de ces règlements n'a pas entraîné d'impact significatif sur le résultat net ou les capitaux propres, en dehors des reclassements de présentation mentionnés ci-dessus.

Ce changement est présenté conformément aux exigences de divulgation du PCF relatives à un changement de règlements appliqué de manières prospective et aux autres informations significatives requises dans l'annexe.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts

d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel de transport	4,00	
Matériel de bureau et info.		2 à 3
Matériel informatique	3,00	
Logiciel		1 à 3

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

ETAT DES IMMOBILISATIONS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	9 331		
TOTAL	**9 331**		
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport	153 300		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	13 853		1 015
TOTAL	**167 152**		**1 015**
Immobilisations financières			
Autres participations	2 229 476		710 000
TOTAL	**2 229 476**		**710 000**
TOTAL GENERAL	**2 405 960**		**711 015**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

ETAT DES IMMOBILISATIONS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			9 331	
TOTAL			**9 331**	
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport			153 300	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			14 868	
TOTAL			**168 167**	
Immobilisations financières				
Autres participations			2 939 476	
TOTAL			**2 939 476**	
TOTAL GENERAL			**3 116 975**	

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

ETAT DES AMORTISSEMENTS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			9 331			9 331
TOTAL			**9 331**			**9 331**
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport			39 719	38 325		78 044
Matériel de bureau, informatique			9 919	2 455		12 374
TOTAL			**49 638**	**40 780**		**90 418**
TOTAL GENERAL			**58 969**	**40 780**		**99 749**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

FILIALES ET PARTICIPATIONS

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis (4) (5) par la société	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
HOMAE REPUBLIQUE - 241 RUE VICTOR HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 829568153	62 010,64	93,33	1 400,00		95 000,00		43 751,67	20 305,11	
FONCIERE HOMAE - 241 RUE VICTOR HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 884623653	224 414,83	100,00	300 000,00		700 000,00		8 334,00	-15 529,58	
ABAC INGENIERIE - 241 rue Victor HUGO 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - 399144971	3 123 638,94	79,97	1 843 076,37				3 704 594,22	627 758,46	282 392,00
A. TOTAL DES FILIALES			**2 144 476,37**		**795 000,00**				**282 392,00**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	795 000		795 000
Actif circulant			
Autres créances clients	2 760	2 760	
Impôts sur les bénéfices	3 781	3 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	571	571	
Groupe et associés (2)	11 925	11 925	
Débiteurs divers	20	20	
Charges constatées d'avance	4 263	4 263	
TOTAL	**818 320**	**23 320**	**795 000**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	4 262,54
TOTAL	**4 262,54**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	11 925,09
Disponibilités	1 824,66
TOTAL	**13 749,75**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

CAPITAL SOCIAL

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	100
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	100

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 131	5 131		
Personnel et comptes rattachés	433	433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 999	8 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 442	3 442		
Autres impôts et taxes assimilées	12 005	12 005		
Groupes et associés (2)	591 414	591 414		
TOTAL	**621 424**	**621 424**		

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

12903 - SAS HOMAE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 340
Dettes fiscales et sociales	10 834
TOTAL	**13 174**

C. DOMAISON
Commissaire aux Comptes
865 chemin des Lazaristes - CS 70040
01002 SAINT-DENIS-LES-BOURG CEDEX
SIRET 980 910 129 00017